

(No. 42.)

(Cirulaire au Clergé.)

{ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,  
10 Avril 1875.

MONSIEUR,

Ma circulaire (No. 41) de ce jour, était déjà imprimée quand j'ai reçu de M. le Curé de Sainte Anne de Beaupré, la lettre suivante que je m'empresse de vous communiquer :

Ste. Anne de Beaupré, 9 Avril 1875,

MONSEIGNEUR,

De ce temps-ci je reçois et du diocèse de Québec et du diocèse de Montréal et de toutes les parties du Canada, des recommandations à la Bonne Ste. Anne, afin que notre Bonne Sainte preserve tous les fidèles qui se recommandent à Elle, de la picote. Plusieurs curés m'envoient des grand'messes pour leurs paroissiens.

Il n'y a pas à douter, Monseigneur, que la picote *est rendue* au point d'épidémie. A N.-D. de Lévis elle sévit d'une manière effrayante ; elle se propage dans nos campagnes.

La Bonne Ste. Anne qui a fait tant de *miracles* cette année serait encore disposée à en faire un autre bien grand en faveur de ses dévoués enfants.